



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20180723-CONS-AG-18-084
-DE
Date de réception préfecture : 26/07/2018

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 23 juillet 2018

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

Objet : Marché N°180023COL : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif - Lot N°1 : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies

L'an Deux Mille dix-huit, le 23 juillet à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI.

ETAIENT PRESENTS :

Serena BATTESTINI, Jean BIAGGINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Emmanuelle DE GENTILI, Pierre-Noël LUIGGI, Jean-Joseph MASSONI, Julien MORGANTI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Lucien NATALI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Jacques PADOVANI, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Céline SIMONI PIACENTINI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Noël VALERY, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Paule HOUEMER	à	Jean ZUCCARELLI
Mattea LACAVERE	à	Ivana POLISINI
Marie-Dominique CARRIER	à	Linda PIPERI
Jean-Louis MILANI	à	Jean-Jacques MASSONI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Marie-Dominique GIAMARCHI	à	Céline SIMONI PIACENTINI
Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
Guy ARMANET	à	Henri POYET

QUORUM : 21

ABSENTS :

Angèle BRUNINI, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Valérie BIANCHI, Thérèse LORENZI, Etienne PERFETTI, Jean-Michel SAVELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

Objet : Marché N°180023COL : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif - Lot N°1 : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25I-1° et 67 et 68 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 28 mai 2018 en Vue d'attribuer le marché N°180023COL : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif : alloti en deux lots ;

Vu les procès-verbaux des Commissions d'Appel d'Offres du 9 Juillet 2018 ;

Vu le rapport d'analyse présenté lors des Commissions d'Appel d'Offres du 9 Juillet 2018 ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 9 Juillet 2018 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

La procédure lancée pour l'attribution du Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif Lot N°1 : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies ;

DECIDE

D'attribuer le marché correspondant à la SARL ENVIRONNEMENT SERVICES , sise a Sarrola Carcopino (N ° de Siret 34939538400044) sans montant minimum sans montant maximum pour une durée de 4 ans. Le marché a été attribué pour un montant de 132 300 € HTVA ;

Objet : Marché N°180023COL : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif - Lot N°1 : Collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant et tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI